Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le - 6 MAI 2025
ID : 007-210703195-20250505-DECI2025_23-AR

Le Teil

Olivier PEVERELLI
Maire de Le Teil

Décision du Maire n° 2025-23

= = = = = = = = =

Objet : Signature de l'avenant n°2 au bail conclu avec l'État (Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ardèche) pour l'utilisation des locaux sis 21 boulevard Jean Jaurès

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-21 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 habilitant Monsieur le Maire à signer les actes relatifs aux baux consentis par la commune ;

Vu la délibération n° 2024-067 du Conseil municipal en date du 8 juillet 2024 donnant, en application de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire notamment en matière de conclusion et de révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans. ;

Vu le bail en date du 18 février 2022 conclu entre la commune de LE TEIL et l'État (Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ardèche) relatif à la location de locaux situés 21 boulevard Jean Jaurès à LE TEIL ;

Vu l'avenant n°1 signé le 31 mars 2023 ;

Vu l'avenant n°2 proposé, portant notamment réduction de la surface louée, fixation d'un nouveau loyer annuel à hauteur de 37 800 € H.T. à compter du 1er mai 2025, ainsi que la réalisation de travaux de sécurisation et d'aménagement par la commune ;

Monsieur le Maire,
DÉCIDE

DE SIGNER l'avenant n°2 au bail consenti à l'État (Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ardèche), relatif aux locaux sis 21 boulevard Jean Jaurès à LE TEIL.

DE FIXER la nouvelle surface des locaux à 504 m² et **D'APPROUVER** un nouveau loyer annuel de 37 800 € hors charge et hors taxe à compter du 1er mai 2025 ;

DE PRENDRE EN CHARGE, en sa qualité de bailleur, les travaux de sécurisation et d'aménagement prévus dans ledit avenant.

Fait à Le Teil, le 5 mai 2025,
Par délégation du Conseil Municipal
Le Maire,

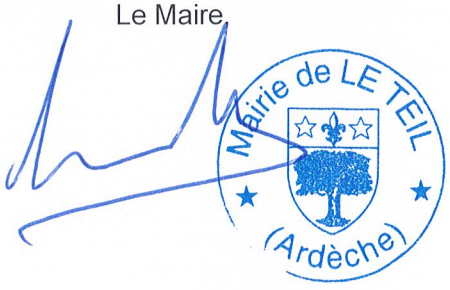

Olivier PEVERELLI